

ORGANIQUES

EN VRAC OU DANS UN SAC EN PAPIER



RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- Nourriture (cuite, crue, avariée ou congelée)
- Nourriture pour animaux
- Fruits et légumes, pâtes alimentaires, pains et céréales, farine et sucre
- Produits laitiers non liquides
- Friandises et confiseries
- Café (grains, marc et filtres), sachets de thé et tisane
- Poissons, viandes, os et arêtes
- Carapaces de crabe et homard, coquilles d'œufs et écales de noix

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- Assiettes ou verres en carton, cartons souillés d'aliments (pizza)
- Papiers essuie-tout, papiers-mouchoirs et serviettes de table souillés
- Petits articles en bambou (en enlevant les parties en plastique et en métal)

RÉSIDUS VERTS

- Feuilles mortes et résidus de jardin : fleurs, plantes, aiguilles de résineux, retailles de haie et mauvaises herbes (sauf plantes exotiques et envahissantes)
- Gazon, bran de scie, brindilles, copeaux de bois et plantes d'intérieur

AUTRES MATIÈRES

- Cendres froides – après 4 semaines, tabac et papier à cigarettes
- Cheveux, poils d'animaux, litières de petits animaux (chats, lapins, hamsters)

PAS DE SAC DE PLASTIQUE, MÊME S'IL EST COMPOSTABLE.



DÉCHETS

LES DÉCHETS SONT DES OBJETS

EN FIN DE VIE UTILE

qui ne peuvent être déposés ni au bac brun ou bleu/vert, ni à l'écocentre, ni aux comptoirs d'entraide.



ACCEPTÉS

- Couches
- Jouets brisés
- Brosses et miroirs
- Vaisselle et porcelaine brisées
- Gants de vaisselle et éponges
- Pailles de plastique
- Brosses à dents de plastique
- Tout plastique compostable et biodégradable
- Etc.

COMMENT PLACER VOS BACS POUR LA COLLECTE

- Roues et poignées orientées vers la maison
- Bacs placés côte à côte et espacés de 60 cm (2 pi)



- Bacs sur votre propriété, près de la bordure de rue (1 à 1,5 m)
- Aucun obstacle (arbre, clôture, voiture, banc de neige, etc.) dans un espace de 60 cm (2 pi) de chaque côté du bac
- En hiver, bacs déneigés et couvercles non gelés

RÉCUPÉRATION

EN VRAC



Modernisation : consultez la nouvelle liste des matières.

CONTENANTS ET EMBALLAGES

- Contenants de produits d'entretien ménager
- Emballages, pots et contenants de produits alimentaires
- Boîtes de carton
- Assiettes et papiers d'aluminium
- Emballages de mets à emporter et préparés
- Polystyrènes alimentaires
- Plastiques souples ou rigides

IMPRIMÉS

- Journaux et circulaires
- Enveloppes
- Feuilles de papier
- Cahiers sans reliure

EXCEPTIONS

- Aérosols (écocentre)
- Emballages de protection en polystyrène - styromousse avec billes (écocentre)
- Plastiques compostables dont le PLA (déchets)

Pour plus d'information, visitez bacimpact.ca



CALENDRIER DE COLLECTES 2025 DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



51% déchets



22% bac brun



27% bac bleu



Encore aujourd'hui, la majorité des matières collectées sont des déchets.

Trions nos matières pour réduire nos déchets. C'est assez!



819 425-9833, poste 5300

TRAINDEVIEDURABLE.com

NOTRE TERRITOIRE
MILLE AVENIR
MRC DES
LAURENTIDES

JANVIER

L	M	M	J	V
30	31	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

FÉVRIER

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
3	4	5	6	7

MARS

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31	1	2	3	4

AVRIL

L	M	M	J	V
31	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	1	2

MAI

L	M	M	J	V
28	29	30	1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

JUIN

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	1	2	3	4

JUILLET

L	M	M	J	V
30	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	1

AOÛT

L	M	M	J	V
28	29	30	31	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	1	2	3

OCTOBRE

L	M	M	J	V
29	30	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

NOVEMBRE

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
1	2	3	4	5

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31	1	2

JANVIER 2026

L	M	M	J	V
29	30	31	1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

POLYSTYRÈNE

Ces types de polystyrène (styromousse) doivent être disposés PROPRES à l'écocentre ou au lieu d'apport volontaire situé à l'hôtel de ville.

- Emballages de protection
- Panneaux d'isolation

Les plastiques alimentaires numéro 6 sont dorénavant acceptés au bac de récupération.

Réservé aux citoyens de la MRC des Laurentides.

Pour votre visite :

- Tri préalable des matières
- Respect du volume maximal
- Pièce d'identité et preuve d'adresse

Matières acceptées :

- Matières recyclables
- Polystyrènes et plastiques
- Produits électroniques
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Pneus et batteries d'auto et pneus de vélo
- Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)
- Encombrants
- Résidus verts (acceptés seulement aux écocentres de Mont-Tremblant, de Sainte-Agathe-des-Monts et du Complexe Environnemental de la Rouge).

Des conditions s'appliquent pour les industries, commerces et institutions, notamment pour les CRD.



TRAINDEVIEDURBLE.com

ÉCOCENTRE D'AMHERST

Garage municipal, 1323, route 323 sud

Du 1^{er} janv. au 30 avril et du 1^{er} nov. au 31 déc.

Samedi : 9 h à 15 h

Du 1^{er} mai au 15 septembre

Mercredi : 13 h à 19 h • Samedi : 8 h à 16 h

Du 16 septembre au 31 octobre

Mercredi : 12 h à 18 h • Samedi : 8 h à 16 h

ÉCOCENTRE D'HUBERDEAU

110, chemin de la Rouge

Du 3 mai au 29 novembre

Samedi : 8 h à 14 h

ÉCOCENTRE RÉGIONAL DE MONT-TREMBLANT

60, chemin de Brébeuf. 819 425-8614, poste 2604

Du 1^{er} janv. au 5 avril et du 15 sept. au 31 déc.

Mardi au vendredi : 9 h à 16 h 30

Samedi : 9 h à 15 h

Du 6 avril au 14 septembre

Lundi au vendredi : 9 h à 16 h 30

Samedi : 9 h à 15 h

Fermé les jours fériés

